



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL
3^e Cycle

1- CRÉOLE

7^e Année

1989-1990

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

3^E CYCLE

1- Creole

7^e Année

1989 – 1990

Ce fascicule fait partie d'un ensemble de 10 volumes couvrant les différentes disciplines du programme :

1. Créole
 2. Français
 3. Anglais (option)
 3. Espagnol (option)
 4. Mathématiques
 5. Sciences Sociales
 6. Sciences Expérimentales
 7. Éducation Esthétique et Artistique
 8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)
 9. Éducation Physique et Sportive
-

SOMMAIRE

Préambule	4
I. Finalités de l'Éducation en Haïti	5
II. Buts et Objectifs de l'Éducation en Haïti	5
III. Objectifs et Principes Généraux du 3^e Cycle Fondamental	5
IV. Plan d'Études de l'École Fondamentale	6
V. Plan d'Études (Répartition Horaire)	15
VI. Programme	19
1. Introduction.....	20
2. Objectifs Pédagogiques Généraux de la Discipline.....	21
3. Programme-Cadre de la Discipline.....	23
4. Programme Pédagogique Opérationnel Détaillé.....	29
5. Grilles de Progression du Contenu.....	57
6. Bibliographie Sélective des Manuels Scolaires.....	59
VII. Annexes	61
6.1. Plan d'Études du 3 ^e Cycle Fondamental (Option Technique et Professionnelle).....	62
6.2. Organigramme du Système Éducatif.....	65



- Ce **Document-Programme** de III^e Cycle de l'École Fondamentale a été élaboré sous la responsabilité de l'Institut Pédagogique National, par une Commission Spéciale organisée en Sous-Commissions des diverses disciplines de spécialités appartenant à l'ensemble des Secteurs d'Éducation, publics et privés, notamment :

*La Direction de l'Enseignement Fondamental * la Direction de l'Enseignement Secondaire * la Direction de la Formation et du Perfectionnement * le Service de la Coordination des Activités Sportives Scolaires * le Bureau des Affaires Culturelles * la Radio Éducative * le Centre de Linguistique Appliquée * l'Office National pour la Participation et l'Éducation Populaire * le Projet d'Éducation HAÏTI/PNUD/UNESCO * le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population * l'École Normale Supérieure * l'École Normale des Gonaïves * l'École Normale de Damiens * l'École Nationale des Arts * le Lycée Marie-Jeanne * le Lycée Toussaint Louverture * le Lycée de Carrefour * l'Institution St-Louis de Gonzague * l'Institut Lope de Vega * le Centre Classique Féminin * le Collège Catts Pressoir * le Collège de Port-au-Prince * le Collège Canado-Haïtien * le Collège St-Pierre * le Nouveau Collège Bird * le Collège St-François d'Assise * le Collège des Sœurs de St-Louis * le Collège Universitaire Caraïbe * l'Institution du Sacré-Cœur FDLS * l'École Normale de Martissant.

- Le Projet **HAÏTI/PNUD/UNESCO** a assuré l'encadrement technique et méthodologique des sous-commissions d'élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.
- Le Ministère de l'Éducation Nationale adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'aboutissement de ce travail de haute portée nationale.

PRÉAMBULE

Suivant les principes de la nouvelle Politique Éducative Nationale, ce **programme pédagogique opérationnel** vise à consolider les bases philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l'Éducation des élèves pendant leurs études au cours du III^e Cycle de l'École Fondamentale. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- I.- Continuité par rapport au Cycle de l'Éducation de Base (1^{er} & 2^e) ;
- II.- **Nouveau profil de l'élève** en fin de scolarité, exprimé sous forme de Finalités, Buts et Objectifs Généraux du Système d'Éducation ;
- III.- **Nouvelles structures** du Système d'Éducation Haïtienne ;
- IV.- **Programmes détaillés** pour l'ensemble du Cycle et pour chaque discipline d'enseignement ;
- V.- **Nouvelles stratégies** d'enseignement et d'apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants ;
- VI.- **Préparation et ouverture** vers les niveaux supérieurs de l'École Haïtienne (Secondaire et Universitaire).

Le programme scolaire pour le III^e Cycle inaugure une nouvelle étape dans l'évolution de la rénovation du Système Éducatif Haïtien. Par son Orientation, par son Contenu et par son nouveau Rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la Démocratie, du Civisme et de l'Unité Nationale, car il est destiné à TOUS les enfants du pays.

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

1. S'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, l'Éducation Haïtienne se veut nationale et affirme l'identité de l'Homme Haïtien.
2. Elle constitue un facteur d'intégration et de cohésion nationale et vise, de ce fait, à réconcilier le Jeune Haïtien avec son environnement culturel, social et économique.
3. L'École Haïtienne Nouvelle a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit communautaire, par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par l'apport de solutions réalistes à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans toute la vie sociale et économique, elle constitue un instrument de développement national.
4. L'Éducation Haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme-citoyen-producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles du pays, de créer les richesses matérielles et de contribuer à l'épanouissement des valeurs culturelles, morales et spirituelles de son pays.
5. Par ses nouvelles fonctions, l'Éducation Haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement, une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formations spécialisées à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussite dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École Haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les Fils et Filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des Buts et des Objectifs généraux suivants :

1. La réalisation de la scolarisation universelle d'ici l'an 2000.*
2. L'éradication de l'analphabétisme des jeunes et de la population adulte.
3. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socioéconomiques nationales.
4. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
5. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

La conception de cette École Haïtienne Nouvelle s'appuie sur les principes de base suivants :

1. La garantie de l'éducation de tous par l'État, sans discrimination aucune, à tous les niveaux de scolarisation.
2. La liberté de l'enseignement.
3. La gratuité de l'enseignement.
4. L'obligation scolaire au niveau de l'École Fondamentale.
5. L'orientation de l'éducation vers le développement socioéconomique du pays.

III. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL

1.- Objectifs généraux

Tel qu'il ressort des Finalités et des Buts de l'Éducation Haïtienne, le 3^e Cycle Fondamental doit répondre aux objectifs généraux suivants :

* Bicentenaire de l'Indépendance de la République d'Haïti



- a) Consolider chez les élèves qui terminent le cycle de base (1 à 6 ans) de l'Enseignement Fondamental, la maîtrise des connaissances acquises et renforcer leurs capacités d'adaptation aux nouveaux domaines d'études.
- b) Développer chez les jeunes les qualités essentielles comme la créativité, l'esprit critique, l'observation scientifique et le sens de l'initiative.
- c) Assurer aux jeunes une formation générale, scientifique et technique, solide et équilibrée.
- d) Favoriser des attitudes et comportements positifs vis-à-vis du changement, de l'environnement et du développement socio-économique.
- e) Familiariser les jeunes avec le monde du travail et les préparer à la vie active.
- f) Assurer aux élèves orientés vers l'enseignement technique et professionnel, une formation théorique et pratique permettant le développement de qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier.
- g) Préparer les élèves à accéder, au terme de la 9^e Année Fondamentale, à l'enseignement secondaire qui les mènera après 3 ans d'études complémentaires aux différentes séries du Baccalauréat (Général et Technique).

2.- Principes de base du curriculum

Pour répondre effectivement aux objectifs et finalités définis, l'élaboration des programmes de 3^e cycle a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personnalité des élèves.
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.
- c) L'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de la vie active.
- d) Le développement des apprentissages, sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des aptitudes spécifiques de chaque élève ;
 - ii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iii) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « travail manuel – travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technique et professionnelle axée sur les grands ensembles de métiers (Industrie, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.).

IV. LE PLAN D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

Le plan d'études pour le 3^e cycle de l'École Fondamentale tient compte du cycle de base précédent en terme de profils et des progressions pédagogiques et assure une certaine cohérence qui donne son unité à l'École Fondamentale Haïtienne. D'une manière concrète, le Plan d'Études met en évidence les principales disciplines qui constituent, dans leur progression et leur interdisciplinarité, le cadre essentiel de l'enseignement du 3^e cycle fondamental.

1.- Créole

Il s'agit d'abord, de consolider les acquis des deux premiers cycles de l'École Fondamentale et ensuite de donner aux apprenants des connaissances nécessaires devant leur permettre d'utiliser la langue avec compétence et performance dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle.

Placé dans le cadre de la rénovation pédagogique, l'enseignement du créole se veut rationnel en répondant à la fois aux exigences de la réalité sociolinguistique des élèves et à la dynamique des apprentissages de la langue maternelle.

A la fin du 3^e cycle l'élève doit être capable de :

- S'exprimer oralement avec aisance et précision tant dans la conversation spontanée que dans des situations formelles (exposé, débat, réunion) tout en respectant les règles de la bonne écoute et de la prise de parole ;
- Améliorer ses compétences et habiletés en lecture afin de répondre à ses besoins tant au point de vue social, académique que culturel ;
- Communiquer à l'écrit ses besoins, idées, options et sentiments en tenant compte du fonctionnement du créole (grammaire), et des exigences liées aux intentions et à la situation de communication.

2.- Français

Sur la base des acquis antérieurs (1^{er} et 2^e cycle fondamental) et dans l'optique du bilinguisme équilibré qui est visé, l'enseignement du français au 3^e cycle est à considérer d'un double point de vue. D'abord en tant que dernière étape de la scolarité de base, il se donnera pour objectif majeur de renforcer les compétences et habiletés développées antérieurement aussi bien sur le plan de la compréhension que sur le plan de la production, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ensuite en tant que voie de passage vers d'autres niveaux de formation plus complexes, il parachèvera la mise en place des fondements conceptuels et notionnels qui serviront à l'édification des savoir et savoir-faire ultérieurs.

Davantage encore peut-être qu'aux étapes antérieures, le cours de français sera en outre l'occasion d'un authentique entraînement au travail intellectuel, dans la perspective d'une participation active de l'élève à l'acquisition du savoir par le biais de la recherche. Progressivement, l'élève se construira la capacité d'identifier ses sources de documentation pour composer la matière d'un exposé ou d'une rédaction par exemple, ainsi que de planifier les étapes de son travail. En lecture cette habileté se manifestera par un comportement de plus en plus autonome, entretenu par le goût que l'élève aura développé pour cette activité. Tous ces comportements seront conditionnés par l'attitude active de l'élève face au savoir, attitude qui fera de lui le principal agent de sa formation. Dans le même ordre d'idées, il en sera confronté à des activités autocorrectives qui lui fourniront l'occasion d'évaluer lui-même ses connaissances.

Du point de vue du contenu, cet enseignement proposera des thèmes puisés, le plus souvent possible, dans la réalité profonde de notre société. Ces thèmes tendront à une large diversité, avec ouverture sur les autres matières du programme et intégration, en particulier, des lexiques professionnels ou

technologiques. Une bonne place y sera, de même, réservée aux textes des grands auteurs de notre littérature.

Par ses contenus comme par les compétences qu'il vise, c'est donc un enseignement vivant et ouvert sur la vie que le programme du 3^e cycle propose. Du point de vue de la langue, l'élève acquerra une maîtrise accrue du français, aux divers plans de la communication orale, de la compréhension et de la production écrite. Cet objectif s'atteindra au moyen d'activités scolaires variées, telles que l'exposé, le jeu de rôles, le compte rendu de lecture (oral ou écrit), les travaux divers à partir de textes... Par-delà le bénéfice immédiat de telles activités, c'est l'organisation de la pensée elle-même qui se structurera, préparant ainsi l'élève à assumer, corollairement à son statut de citoyen bilingue, son rôle dans la société.

A la fin du 3^e cycle, l'élève devra être capable de :

- Appliquer les bonnes habitudes d'écoute et d'expression orale à l'approfondissement de ses connaissances de la langue française et au développement de relations humaines aussi bien qu'harmonieuses.
- Utiliser ses capacités de lecture à la découverte progressive du fonctionnement de la langue française et des éléments tant de la lecture nationale que de la culture universelle.
- S'exprimer correctement à l'écrit comme moyen de faire face aux exigences du travail scolaire et des obligations sociales et comme instrument de développement personnel.
- Maîtriser les techniques et méthodes de travail propres à lui assurer le succès de sa scolarité.

3.- Langues étrangères (Anglais, Espagnol)

Il est clairement défini, dans le cadre des options culturelles nationales, que l'enseignement doit aussi faire acquérir au jeune Haïtien, une conscience universelle. L'étude des langues étrangères, entre autre l'Anglais et/ou l'Espagnol, se veut donc, un moyen de réaliser cette ouverture sur le monde extérieur en lui fournissant les instruments linguistiques nécessaires.

Le programme des langues étrangères vise donc à développer chez les jeunes les connaissances et les habiletés de base qui leur permettent de communiquer tant oralement qu'à l'écrit avec la communauté internationale.

L'enseignement des langues étrangères du 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale a pour Finalité de donner à l'élève les habiletés et connaissances de base nécessaires lui permettant de communiquer avec le locuteur natif dont il étudie la langue.

Il vise à pourvoir l'élève de compétences linguistiques précises dans des domaines bien déterminés.

Au niveau des **compétences linguistiques**, il s'agit entre autres de rendre l'élève apte en :

- a) compréhension orale
- b) expression orale
- c) lecture (compréhension de textes)
- d) écriture (composition)

Au niveau des **domaines de compétence**, il s'agit de le rendre capable de :

- a) réaliser des actes sociaux (se présenter, saluer, remercier) ;
- b) fournir des informations factuelles (décrire physiquement et moralement une personne, indiquer son âge...)



- c) exprimer des attitudes affectives (exprimer ses désirs, ses goûts, ses préférences...);
- d) réaliser des actes incitatifs (faire des suggestions, une mise en garde, donner des instructions...);
- e) exprimer des attitudes intellectuelles (exprimer l'idée de capacité, d'obligation, de permission...).

4.- Mathématiques

Sachant que le troisième cycle de l'École Fondamentale concerne des élèves dont l'âge se situe entre 12 et 15 ans, l'élaboration des programmes de mathématiques pour ce cycle, s'appuie sur une triple hypothèse :

- a) La majorité des élèves qui commence la 7^e AF achèvera le cycle de trois ans avec sans doute une faible déperdition scolaire.
- b) La 9^e AF sera, dans de nombreux cas, le dernier lieu de rencontre formelle entre certains élèves et les mathématiques.
- c) La diversité des options après le 3^e cycle (Ecole Normale, Lycée Classique, Ecole Professionnelle, Marché du Travail) ne réduit pas les programmes des différentes disciplines au tronc commun utile. Au contraire, elle élargit considérablement le champ couvert par chacune des matières en vue des grandes orientations qui devront être suivies par les élèves.

D'un point de vue **utilitaire**, l'enseignement des mathématiques à ce niveau devrait fournir aux élèves des techniques et des outils mathématiques nécessaires pour des activités professionnelles ou quotidiennes en liaison avec les besoins immédiats ou prévisibles.

D'un point de vue **spéculatif**, on ignore aujourd'hui ce que sera l'environnement technologique et scientifique, dans vingt ans, de l'élève que nous formons maintenant. On ne sait pas quels sont les problèmes qu'il aura à résoudre. On sait cependant que les mathématiques sont et seront dans le futur le langage privilégié des Sciences. L'objet de l'Enseignement des Mathématiques à ce niveau est donc la création de ce nouveau savoir scientifique ou au moins vise à favoriser les conditions de création.

Il est difficile de faire la liste exhaustive des finalités et buts assignés à l'enseignement des Mathématiques. On peut situer néanmoins des points de repère importants. L'enseignement des Mathématiques au troisième cycle devrait permettre de :

- a) développer les activités mentales et intellectualiser les attitudes des élèves ;
- b) développer le travail créatif, le sens critique et les capacités de raisonnement des élèves ;
- c) développer les capacités d'abstraction, de généralisation et de synthèse chez les jeunes.

Pour ce faire, il est indispensable de :

- i) munir les élèves de connaissances et d'outils conceptuels en mathématiques ainsi que de la capacité de s'en servir ;
- ii) donner à ceux qui continueront leurs études, les bases mathématiques indispensables de connaissances et de savoir-faire ;
- iii) développer les capacités de logique et de précision et leur utilisation en situation de communication.

Le programme Mathématiques est organisé en quatre grandes sections :

- I. Algèbre
- II. Géométrie
- III. Mesure
- IV. Applications

Ce découpage en quatre grands champs est classique : l'ensemble de toutes les parties des Mathématiques que l'on peut enseigner à ce niveau s'y retrouvent. Le numérique, pris en charge par l'algèbre et la mesure. L'introduction aux méthodes axiomatiques et à la déduction se feront grâce à la géométrie. Le champ « Applications », quant à lui, permettra de réaliser l'intégration nécessaire des divers enseignements et l'utilisation des notions étudiées. Ce découpage a en outre l'avantage d'être compatible avec l'organisation en thèmes du cycle de base (1^{ère} à 6^e AF).

L'objectif de l'enseignement de l'**algèbre** est d'aboutir à :

- La maîtrise et l'utilisation des divers ensembles numériques usuels : les Naturels, les Entiers, les Décimaux, les Rationnels, les Réels en se servant, lorsque cela est possible, du vocabulaire de la théorie des ensembles.
- La résolution de problèmes portant sur les opérations, leurs propriétés, sur l'utilisation de la relation d'ordre, sur la factorisation et l'étude des fonctions numériques.

L'objectif de l'enseignement de la **géométrie** est principalement la reconnaissance et la construction des objets et des figures géométriques usuels, l'utilisation des instruments de géométrie et l'étude de certaines transformations du plan.

Quant au système de **mesure**, il est enseigné dans une double perspective :

- par les activités qui seront proposées, on devrait permettre de développer et de fixer des compétences dans le mesurage et le calcul de mesures;
- familiariser davantage l'élève aux diverses unités du Système Métrique.

Les **applications mathématiques** de leur côté portent sur divers points d'utilisation de cette science à ce niveau, tels que :

- la proportionnalité et les pourcentages
- les statistiques élémentaires (construction, lecture, interprétation de tableaux de données ; utilisation de représentations graphiques).

Ces parties sont complémentaires, et devraient permettre aux élèves de faire face dans l'avenir à un grand nombre de situations-problèmes.

5.- Sciences Sociales

Les objectifs de l'enseignement des Sciences Sociales du 3^e cycle fondamental reflètent une nouvelle conception pédagogique qui centre les activités d'apprentissage sur la participation active de l'élève haïtien. Aussi le programme-cadre des Sciences Sociales présenté ici, a pour but de :

- a) Consolider les acquis antérieurs des 1^{er} et 2^e cycles tout en fournissant à l'élève des connaissances théoriques et méthodologiques lui permettant de développer une conscience critique et créative face à son pays et au monde extérieur.
- b) Permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour appréhender les faits sociaux de sa communauté, comprendre les caractéristiques et les manifestations fondamentales d'autres sociétés et développer chez lui la pensée critique.
- c) Permettre à l'élève de comprendre la société haïtienne et les problèmes les plus importants qu'elle confronte en vue de participer à la recherche de nouvelles solutions pour son développement.

- d) Faire découvrir à l'élève que d'autres peuples ont d'autres manières de penser et de vivre ; le porter à prendre conscience des réalités politiques, socioéconomiques et culturelles des pays, favoriser la compréhension des structures géopolitiques du monde contemporain.
- e) Permettre à l'élève, tout en prenant conscience de son environnement immédiat (économique, culturel, social, écologique, etc.), de s'ouvrir au monde extérieur afin qu'il soit solidaire des problèmes d'autres peuples, qu'il s'initie aux différentes problématiques par l'utilisation de méthodes générales d'approche et enfin qu'il se sente membre de la communauté universelle.

6.- Sciences Expérimentales

Tout programme d'étude du milieu se doit de présenter une base de connaissances et de compétences générales en rapport avec les situations et expériences locales qui facilitent chez l'apprenant l'adaptation aisée, la participation ultérieure à la vie de la communauté et le développement de la capacité créative.

Dans cet ordre d'idées, le programme de Sciences Expérimentales du 3^e cycle vise d'abord à renforcer, à approfondir les connaissances et compétences déjà acquises par l'élève en vue d'aiguiser son sens de l'observation et d'éveiller chez lui l'esprit scientifique.

En outre, ce programme diffère de celui du Secondaire Traditionnel :

- 1) par l'approche pédagogique mettant l'accent sur une démarche participative;
- 2) par l'introduction de thèmes et de sous-thèmes visant à établir une liaison plus étroite entre les différentes séquences de l'apprentissage de l'élève.

Les activités insérées dans le programme-cadre des Sciences Expérimentales du 3^e cycle fondamental devront ainsi engendrer chez l'élève une attitude positive envers les lois naturelles et favoriser l'acquisition d'un ensemble de savoir et de savoir-faire indispensables à la compréhension de son environnement, son exploitation judicieuse, sa transformation éventuelle et sa préservation.

Enfin, une telle approche permettra aux jeunes de se familiariser avec la méthode expérimentale, et de s'initier aux réalisations technologiques contemporaines et à leurs diverses applications.

Les objectifs généraux de l'enseignement des Sciences Expérimentales au 3^e cycle sont les suivants :

- 1. Stimuler l'acquisition progressive d'un système organisé de connaissances dans le domaine de diverses disciplines scientifiques : sciences biologiques, sciences de la terre, sciences physiques.
- 2. Former les élèves à la démarche scientifique : l'observation scientifique, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation, la classification, la communication scientifique.
- 3. Inculquer aux élèves les habiletés (les savoir-faire) nécessaires à la découverte et à l'amélioration de leur environnement ainsi qu'à la résolution des situations et des problèmes à caractère scientifique posés par la vie courante.
- 4. Développer chez l'élève, à partir de sa curiosité naturelle, un nombre important d'attitudes conformes au profil attendu en fin de cycle, à savoir :
 - Une attitude investigatrice prédisposant à formuler des questions, recueillir l'information et les données nécessaires à la découverte de certains phénomènes et à planifier des activités liées à des renseignements.
 - La persévérance et la créativité se traduisant par la capacité à :

mener à terme une activité ou un projet, améliorer sa méthode de travail, envisager différentes approches à un problème, formuler des commentaires et des propositions.

- La prudence dans la formulation des jugements incitant à auto-évaluer son travail, reconnaître le caractère incomplet de ses propres connaissances, éviter des généralisations hâtives à partir de résultats partiels.

7.- Education Esthétique et Artistique

Le programme d'éducation esthétique et artistique au 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale vise à rendre l'élève capable de :

- saisir et interpréter les messages véhiculés par les œuvres d'art présentées sous formes de théâtre, musique, peinture ou dessin;
- apprécier les qualités esthétiques d'œuvres haïtiennes ou étrangères dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre, du dessin et de la peinture;
- transmettre ses idées, sentiments ou émotions par le truchement de la créativité exprimée dans l'exploitation libre des techniques de base propres à chacune des disciplines artistiques étudiées;
- prendre conscience de son identité comme individu et comme citoyen de son pays grâce à son initiation à la connaissance du patrimoine culturel haïtien présenté sous sa forme la plus populaire (chant, musique, conte, etc.);
- participer spontanément et valablement à l'animation et au développement culturel de sa communauté.

L'art dramatique au 3^e cycle s'appuie sur quatre besoins essentiels de l'enfant de 12 à 14 ans; le besoin de mouvement grâce auquel il pourrait libérer son trop plein d'énergie ; le besoin d'imitation par lequel se matérialisent ses fantasmes ou s'exprime sa curiosité ou son admiration pour certains personnages; le besoin de socialisation et le besoin de créer, de s'identifier à des personnages fictifs ou d'improviser des situations. Cette possibilité lui sera accordée par le jeu libre ou le jeu sur texte fixe ainsi que la création de décor et de costumes.

La formation musicale vise à donner à l'élève une base suffisante pour lui permettre d'exploiter ses divers talents musicaux tant à son bénéfice propre qu'à ceux de la communauté. Ce programme comportera un entraînement à reconnaître et à reproduire par la lecture et l'écriture des rythmes faciles dans les tonalités de base (grammaire musicale).

Le dessin constitue l'un des moyens les plus expressifs de la communication humaine. Le cours de dessin devra permettre aux élèves de s'épanouir grâce à la découverte, au développement et à la libre expression de leurs dons créateurs.

Les activités sensorielles leur apprendront à mieux regarder afin de voir les formes et les mouvements et de distinguer peintures et dessins.

Ils acquerront aussi les habiletés manuelles : souplesse et sûreté de main nécessaires à la réalisation d'œuvres originales et à leur participation à l'enrichissement culturel national. Ces habiletés manuelles seront aussi instrumentales pour continuer éventuellement des études dans une école d'Art.

8.- Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)

L'Ecole Fondamentale se distingue de l'Ecole Classique par son nouveau rôle centré sur le développement économique et social et son ouverture sur le monde du travail et de la vie active. L'initiation à la technologie et aux activités productives constitue à ce titre une discipline importante. Le cloisonnement traditionnel entre les disciplines intellectuelles et l'enseignement manuel est ainsi rompu au profit d'une base éducative commune qui inclut pour tous, la réalisation d'un travail « productif » et d'une expérience liée à la vie professionnelle. Le principe d'éducation pour le développement trouve ainsi son aboutissement dans « L'éducation par le travail et pour le travail » qui exige la nécessaire revalorisation des apprentissages manuels et leur articulation aux autres enseignements.

L'élève du 3^e cycle fondamental est appelé donc à se familiariser avec le monde du travail et de la production. Il devra non seulement s'initier aux activités manuelles proprement dites, mais également comprendre les mécanismes liés à la notion de travail et la production des richesses matérielles ainsi que les systèmes et outils technologiques qui les engendrent. Cet enseignement **essentiellement pratique** s'articulera autour de pôles évidents tels que :

- agriculture, élevage, artisanat
- alimentation
- vêtement
- santé
- transport
- loisirs
- éducation
- communication
- protection de la nature et de l'environnement, etc.

9.- Education Physique et Sportive

Tout en lui reconnaissant sa contribution à l'éducation harmonieuse de l'élève, l'éducation physique et sportive exprime sa vocation en tant que discipline éducative, en termes d'objectifs pédagogiques autour des grands axes qui caractérisent les objectifs généraux du 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale.

- a) L'éducation physique et sportive doit contribuer à l'affirmation des qualités de santé. Par le biais de ses disciplines, l'éducation physique et sportive doit assurer à tous les jeunes un développement normal et harmonieux.
- b) Sur des bases scientifiques (anatomo-physiologiques), l'éducation physique et sportive doit assurer le développement des fonctions de divers organes au niveau des capacités motrices : aptitudes à l'action, maîtrise de soi, facultés de jugement, aptitudes physiques et neuro-physiologiques sollicitées par des situations et activités à caractère socio-économique spécifique, à l'environnement et au monde du travail.
- c) Elle doit favoriser également la formation morale, civique et sociale des jeunes et le renforcement de certaines valeurs humaines : courage, dépassement de soi, goût de l'effort, désintéressement, sens de l'équipe, solidarité, sens de responsabilité ; maîtrise de soi, affirmation de sa personnalité, respect de l'autre...
- d) L'éducation sportive assure au jeune, en outre, les connaissances techniques, les capacités et les aptitudes nécessaires pour participer aux diverses activités extra-scolaires dans le cadre d'organisations sportives et des tournois de compétition.

PLAN D'ÉTUDES

(RÉPARTITION HORAIRE)

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement Général

Disciplines d'études	7 ^o AF		8 ^o AF		9 ^o AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	2	60	6	180
2. Français	5	150	5	150	5	150	15	450
3. Langues Étrangères (Anglais, Espagnol)	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	5	150	5	150	5	150	15	450
5. Sciences Sociales	3	90	3	90	3	90	9	270
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	2	60	2	60	2	60	6	180
8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives	3	90	3	90	3	90	9	270
9. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
Total Heb./Annuel	26	780	26	780	26	780	78	2 340

4- PROGRAMME DE CRÉOLE

2 heures par semaine x 30 semaines scolaires = 60 heures par année

1.- INTRODUCTION

L'enseignement du Créole à l'Ecole Fondamentale s'appuie sur des principes linguistiques et pédagogique essentiels.

La langue maternelle, dont l'élève a une certaine maîtrise au moment de son entrée à l'école, fait partie intégrante de sa personnalité et de son identité culturelle. C'est à travers elle qu'il appréhende le monde, qu'il acquiert et organise ses connaissances tout en structurant sa pensée.

L'un des premiers rôles de l'école est de réutiliser pour l'enseignement et l'apprentissage cet instrument que l'élève manipule le mieux tout en l'amenant progressivement vers un enrichissement de son répertoire verbal et une compréhension des règles de fonctionnement de cette langue maternelle.

Les compétences linguistiques acquises dans la langue maternelle servent de base à l'apprentissage de toutes les autres langues. En plus de ces principes fondamentaux, l'enseignement de la langue maternelle se justifie par des raisons d'ordre ethnique et social : le droit réservé à tout groupe humain d'utiliser, de conserver et de développer sa langue et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel national.

Ce sont ces principes de base qui ont servi de ligne directrice aux programmes de langue des deux premiers cycles de l'Ecole Fondamentale. De ce fait, à la fin de la 6^e année, l'élève a non seulement acquis les mécanismes de base de la lecture et de l'écriture du créole, mais il a également appris à s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations variées. En effet, les deux premiers cycles ont contribué à accentuer le rôle primordial de la langue maternelle en tant qu'instrument de formation et de développement de la pensée et en tant qu'instrument de communication.

Tout en consolidant les acquisitions antérieures, le programme de Créole du 3^e cycle s'efforcera d'offrir à l'élève une connaissance plus subtile et plus riche de sa langue maternelle et de son rôle dans la vie nationale, en vue de l'amener à prendre conscience de son identité culturelle. De même, ces trois dernières années de l'école fondamentale renforceront les habiletés acquises précédemment pour consolider chez l'élève les bases d'un bilinguisme équilibré.

Les activités de créole oral exploiteront des situations variées allant de la simple conversation spontanée à la présentation formelle d'un texte sous forme de discours, causerie ou exposé pour développer chez l'élève une expression claire et précise. Ces capacités devront s'accompagner de la connaissance et du respect des normes de l'écoute et de la prise de parole.

La lecture du créole au 3^e cycle devra aboutir à une amélioration des compétences et habiletés déjà acquises dans ce domaine et permettra à l'élève d'adapter ses façons de lire à différents types de textes. Le programme s'efforcera de développer chez l'élève l'habitude et le goût de la lecture silencieuse et réfléchie – la vraie lecture – ceci n'exclura pas la pratique de la lecture à haute voix avec le ton, la diction et l'expression nécessaires. Le matériel de lecture sera tiré de sources diverses et accordera une place importante aux textes de la littérature créole d'Haïti ou d'ailleurs et à des traductions d'extraits d'œuvres de la littérature mondiale.

Dans le cadre de la production écrite, l'élève sera capable de communiquer ses idées, besoins, opinions et sentiments en produisant divers types de textes en rapport avec différentes situations et reflétant les connaissances acquises dans les autres disciplines. Pour faciliter la spontanéité de l'élève et l'amener à reconnaître le caractère fonctionnel de sa production écrite, il serait stimulant de combiner diverses activités d'apprentissage dans le cadre d'une réalisation globale susceptible de l'intéresser.



En général, l'étude du fonctionnement du créole (syntaxe et morphologie) aidera l'élève à exercer ses capacités d'analyse, de synthèse et de raisonnement. Ceci devrait lui permettre de mieux approfondir la grammaire de la langue française tout en le préparant à l'étude d'autres langues.

2.- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX

A la fin du 3^e cycle, l'élève doit être capable de :

- a) S'exprimer oralement avec aisance et précision tant dans la conversation spontanée que dans des situations formelles (exposé, débat, réunion) tout en appliquant les techniques de l'écoute active et en respectant les règles de la prise de parole.
- b) Améliorer ses compétences et habiletés en lecture afin de répondre à ses besoins tant au niveau social, académique que culturel tout en développant un goût poussé pour la lecture.
- c) Communiquer à l'écrit ses besoins, idées, opinions et sentiments de manière cohérente en tenant compte du fonctionnement du créole (grammaire) et en s'adaptant à la situation de communication.
- d) Assimiler les connaissances acquises en créole afin de pouvoir les intégrer dans son bagage culturel et atteindre ainsi un bilinguisme de plus en plus équilibré.

PROGRAMME – CADRE DE LA DISCIPLINE : CRÉOLE

<p>I- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE</p>	<p>A. Compréhension du texte écouté</p> <p>1- Acquisition ou renforcement des principes de base de l'écoute active</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage de l'information essentielle. - repérage de l'ordre séquentiel. <p>Écoute active de contes, chants, devinettes, slogans, proverbes, morceaux choisis, textes informatifs.</p> <p>2- Exécution de consignes complexes : jeux, montages.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'un compte rendu en respectant les normes établies.</p> <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <ul style="list-style-type: none"> - ordre logique - précision - choix du registre adéquat <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression besoins, sentiments, goûts, états physiques, idées et opinions sur faits de la vie scolaire, familiale, communautaire et nationale.</p> <p>2- Interprétation de saynètes, de dialogues, de morceaux choisis, poèmes, etc.</p>	<p>A. Compréhension du texte écouté</p> <p>1- Acquisition ou renforcement des principes de base de l'écoute active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification du type de texte, de sa fonction. - découverte du registre adopté. <p>Écoute active de textes informatifs, littéraires, scientifiques, publicitaires, etc.</p> <p>2- Exécution de consignes complexes pour la réalisation de certains travaux.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'un compte rendu.</p> <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <p>1- illustration de proverbes</p> <p>2- choix du registre, improvisation.</p> <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression sentiments, opinions sur événements historiques, œuvres littéraires, œuvres d'art.</p> <p>2- Interprétation de morceaux choisis, etc.</p>	<p>A. Compréhension du texte écouté</p> <p>1- Maîtrise des principes de base de l'écoute active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - découverte des subtilités du texte. - Écoute active de morceaux choisis, d'œuvres littéraires, etc. <p>2- Exécution de consignes complexes pour la réalisation de certaines activités.</p> <p>3- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'une conférence.</p> <p>B. Production dirigée</p> <p>Formulation de ses idées</p> <ul style="list-style-type: none"> - argumentation - analyse - synthèse <p>C. Production en situation</p> <p>1- Expression sentiments et opinions sur événements historiques, problèmes sociaux, œuvres diverses.</p> <p>2- Interprétation de morceaux choisis, œuvres littéraires et artistiques diverses, etc.</p>
--	---	--	--



II- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITE

A- LECTURE

- 3- Formulation de consignes simples et complexes, de messages, d'instructions complexes et d'explications simples.
- 4- Prise adéquate de la parole :
- entretien spontané ou préparé
 - commentaire
 - exposé, compte rendu, débat
 - discussion

Pratique des divers types de Lecture

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : morceaux choisis, textes informatifs, textes de littérature haïtienne d'expression créole, etc.
- Lecture collective suivie de discussion.

2. Lecture expressive

Acquisition ou renforcement : articulation, diction, intonation : récits, dialogues, poèmes, comédie, blagues, saynètes, etc.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de textes de nature fonctionnelle : consignes, recettes, modes d'emplois, etc.

- 3- Formulation d'explications et de consignes complexes.

- 4- Prise adéquate de la parole :

- entretien
- exposé
- compte rendu
- argumentation
- improvisation
- résumé

Acquisition des principes de base de la lecture active : écrémage, balayage

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : commentaires, résumé, paraphrases, étude d'une œuvre complète.
- Lecture collective suivie de discussion, de débat.

2. Lecture expressive

Morceaux choisis, compte rendu, exposé.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de schémas, de graphes.

- 3- Formulation d'explications et de consignes complexes.

- 4- Prise adéquate de la parole:

- présentation de rapport d'enquête
- argumentation

Maîtrise des principes de base de la lecture active (Techniques d'analyse et de synthèse de textes lus)

1. Travaux sur textes lus

- Activités d'exploitation de textes : résumé, compte rendu, critique.
- Lecture collective suivie de débat.

2. Lecture expressive

Discours, exposé, articles de journaux.

3. Lecture fonctionnelle

Interprétation de cartes, de tableaux, schémas.

<p>B- VOCABULAIRE</p>	<p>– Enrichissement du bagage lexical</p> <p>1. <u>Acquisition de mots</u></p> <p>Mots se rapportant à un centre d'intérêt, à des thèmes privilégiés.</p> <p>2. <u>Champs sémantiques et champs thématiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Recherche des différents sens d'un mot. – Mots groupés autour d'un thème. <p>3. <u>Formation des mots</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Dérivation 	<p>– Enrichissement du bagage lexical</p> <p>1. <u>Acquisition de mots</u></p> <p>Mots se rapportant à des domaines spécifiques.</p> <p>2. <u>Champs sémantiques et champs thématiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Substitution (mots/ expressions) – Différences régionales. – Connotation culturelle <p>3. <u>Formation des mots</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Dérivation, composition 	<p>– Enrichissement du bagage lexical</p> <p>1. <u>Acquisition de mots</u></p> <p>Enquête pour établir le vocabulaire de certains métiers et autres.</p> <p>2. <u>Champs sémantiques et champs thématiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Synonymes / contraires – Homonymes – Expressions idiomatiques <p>3. <u>Formation des mots</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Généalogie des mots – variation – néologismes – création / emprunts
<p>C- PRODUCTION ÉCRITE</p>	<p>1. <u>Production dirigée</u></p> <p>Renforcement des techniques de la production écrite. (élaboration de plan, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Travaux sur texte lu ou écouté : <ul style="list-style-type: none"> • Activités d'exploitation d'un texte lu ou écouté (questions, commentaires, etc.) – Production basée sur support visuel ou auditif <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction • Description : d'objets, de lieux • Portraits 	<p>1. <u>Production dirigée</u></p> <p>Renforcement des techniques de la production écrite.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Travaux sur texte lu ou écouté : <ul style="list-style-type: none"> • Commentaires • Compte rendu • Initiation à l'analyse littéraire • Prise de notes • Résumé – Production basée sur support visuel ou auditif <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction • Description • Commentaire sur œuvres d'art, morceaux de musique, slogans publicitaires. 	<p>1. <u>Production écrite</u></p> <p>Renforcement des techniques de la production écrite.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Travaux sur texte lu ou écouté : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse littéraire • Critique forme et fond • Argumentation – Production basée sur support visuel ou auditif <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction • Compte rendu • Commentaires sur film, réunion, activités diverses • Rapport d'enquête

	<p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Expression : besoins, goûts, idées, opinions, sentiments, etc. – Correspondance diverse : messages, billets, lettres, etc. <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Formulation de consignes, de vœux, d'explications simples 		<p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Correspondance diverse – Narrations de faits imaginés – Expressions de sentiments, besoins, opinions. <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Formulation de consignes, d'explications 		<p>2. <u>Production libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Correspondance diverse – Traduction de textes – Exposés <p>3. <u>Production fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Formulation de consignes complexes
D- ORTHOGRAPHE	<p><u>Ecriture du créole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Correspondance son / lettre en créole haïtien – L'alphabet créole – Découpage des mots en syllabes. – La contraction – Orthographe des mots composés, noms propres 		<p><u>Ecriture du créole</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Maîtrise des règles d'écriture du créole haïtien 2- Comparaison de textes en graphies anciennes et en graphie actuelle 3- Initiation à l'alphabet phonétique international. 		<p><u>Ecriture du créole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Evolution de la graphie du créole haïtien – Rôle de l'orthographe – La reproduction écrite des énoncés.
E- GRAMMAIRE	<p><u>Etude de phrases</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La phrase <ul style="list-style-type: none"> – Constituants fondamentaux (GN, GV) – Les constituants du groupe nominal <ul style="list-style-type: none"> • les déterminants • les noms • les pronoms • les adjectifs – Les constituants du groupe verbal. <p>Le prédicat : états / activités.</p>		<p><u>Etude de phrases</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approfondissement de l'étude de la phrase <ul style="list-style-type: none"> – Les formes du prédicat – La mise en relief des éléments de la phrase – Le verbe et l'expression du temps en créole (concordance des temps). 		<p><u>Etude de phrases</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consolidation des acquis des années précédentes

2. La coordination et la subordination

- Etude des phrases avec epi, men kidonk
- Les propositions subordonnées.

2. Coordination et subordination

- Expression de condition, cause, conséquence, but, concession.

3. Langue en situation

- Style direct / style indirect.

2. Réflexions sur langues et société

- Langues et société en Haïti
 - + Les interférences français-créole
 - + Les interférences anglais - créole
- Histoire du créole haïtien
- Les aires créolophones.

3. Langue en situation

- Style et niveaux de langue
- Code oral / code écrit.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL DÉTAILLÉ

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>THEME N° I</p> <p>Communication Orale</p> <p>15 heures</p> <p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :</p> <p>A la fin de la 7e année, l'élève doit être capable de prendre la parole avec aisance et courtoisie dans une conversation ou devant un auditoire.</p>			
<p>1. COMPRÉHENSION DE TEXTE ÉCOUTÉ</p>	<p>1.1. Présenter avec cohérence les idées essentielles d'une communication écoutée.</p>	<p>1.1.1. Sans avoir accès au texte écrit, les élèves écouteront attentivement un texte lu par le maître ou un camarade. Les élèves devront ensuite reprendre en leurs propres termes le contenu de cette communication.</p> <p>1.1.2. Les élèves écouteront les nouvelles locales et feront part à la classe d'une information qui les aura intéressés.</p> <p>1.1.3. Sur une période d'une semaine, les élèves suivront les informations radiophoniques sur un fait d'actualité local ou national et en feront le compte rendu en classe.</p>	<p>Demander à l'élève de reformuler les idées essentielles d'un texte écouté en classe.</p> <p>Etant donné un texte lu deux fois par le maître, les élèves devront choisir les réponses aux questions posées par le maître.</p>
<p>2. ORDRE SÉQUENTIEL</p>	<p>2.1. Déterminer l'ordre séquentiel des faits essentiels d'un texte écouté.</p>	<p>2.1.1. Les élèves écouteront une communication décrivant un fait donné (fête, accident, etc.) et devront situer un élément par rapport à un autre.</p> <p>2.1.2. Le maître présentera aux élèves de façon désordonnée une histoire très simple de 5 ou 6 phrases. La classe tout entière participera à l'activité de remise en ordre des phrases de façon à présenter un récit logique.</p>	<p>Après écoute d'une communication, les élèves répondront à des questions sur l'ordre des faits qui y sont présentés.</p>
<p>3. EXÉCUTION DE CONSIGNES COMPLEXES</p>	<p>3.1. Exécuter une consigne complexe écoutée.</p>	<p>3.1.1. Le maître formulera une consigne comprenant plusieurs éléments à exécuter à l'école (message à la direction, message à un autre professeur, etc.).</p> <p>3.1.2. L'élève reproduira un dessin, une représentation graphique quelconque, à partir de consignes orales.</p>	<p>L'élève reproduira un dessin à partir de consignes.</p>
<p>4. PRISE ADÉQUATE DE LA PAROLE APRÈS ÉCOUTE D'UNE COMMUNICATION</p>	<p>4.1. Exprimer son opinion avec pertinence, cohérence et politesse après l'écoute d'une communication.</p>	<p>Remarque : Le maître veillera à fournir à tous les élèves des occasions de prise de parole où ils devront utiliser les marques de politesse adéquates. Ceci peut évidemment être réalisé tout le long de l'année.</p>	<p>A tour de rôle, les élèves formulent leur opinion après écoute d'une communication.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>5. ORDRE LOGIQUE PRÉCISION</p>	<p>5.1. Présenter ses idées avec cohésion et en s'adaptant à la situation de communication.</p>	<p>4.1.1. Activité préparatoire : Le maître formulera une question ou une opinion et demandera à la classe de la reformuler pour la rendre plus courtoise.</p> <p>4.1.2. Un élève présente le compte rendu d'un livre ou d'une activité à la classe. Les autres élèves lui posent des questions pour lui demander de reprendre ou de clarifier une information donnée en veillant à ne pas froisser le présentateur.</p> <p>4.1.3. Après l'écoute d'un exposé présenté par un camarade ou le maître, les élèves formulent à tour de rôle leur accord ou désaccord, et la classe évalue, selon certains critères, si les idées exprimées ont été :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) en rapport avec l'exposé 2) présentées avec cohérence 3) présentées avec politesse et sans agressivité. <p>5.1.1. Simulation de situations où les élèves discutent autour d'un thème déjà abordé en classe ou un fait d'actualité. Le maître pourra diviser la classe en groupes et attribuer des rôles différents pour simuler des situations variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enfants en visite chez des adultes ; • enfants et adultes dans un cadre formel (ex : bureau du directeur) ; • enfants et adultes visitant la salle de classe, etc. <p>Chaque fois qu'un élève présentera son idée, à l'aide de questions, le maître l'amènera à mieux expliciter sa pensée en trouvant le mot juste et adéquat à la situation de communication.</p>	<p>L'évaluation devra être continue : le maître notera les déficiences et les progrès des élèves lors des prises de parole et les en informera pour qu'ils arrivent à s'exprimer de façon de plus en plus polie.</p> <p>Diviser la classe en groupes et demander à chaque groupe de formuler collectivement leurs idées sur un sujet donné et de les présenter aux autres groupes dans le cadre d'une situation donnée.</p> <p>Evaluation continue : le maître veillera à ce que dans des circonstances variées, les élèves expriment leurs idées avec cohérence et précision.</p>
<p>6. EXPRESSION BESOINS, GOÛTS, SENTIMENTS ET OPINIONS</p>	<p>6.1. Exprimer ses besoins, goûts, sentiments et opinions dans le cadre d'une conversation.</p>	<p>6.1.1. Le maître suscite une discussion sur un sujet présentant un certain intérêt pour les élèves (les mesures disciplinaires à l'école ou à la maison – des questions d'actualité d'ordre communautaire ou national, etc.). Les élèves devront exprimer leurs opinions, leurs goûts, ou leurs préférences, selon le cas, en trouvant les mots précis et adéquats. Le maître veillera à ce que les élèves utilisent de moins en moins les mots imprécis tels que "bagay" et arrivent à formuler des phrases complètes.</p>	<p>Le maître présente aux élèves différents énoncés exprimant des opinions et des préférences dans une situation donnée et les élèves devront choisir l'énoncé le plus adéquat.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
7. INTERPRÉTATION DE TEXTES	7.1. Dire avec expressivité des textes poétiques, des extraits de pièces de théâtre et autres morceaux choisis.	<p>6.1.2. Simulation de situations où les élèves ont l'opportunité de formuler leurs besoins à leurs parents, au directeur d'école, aux responsables de la communauté, au maire de la ville, etc.</p> <p>7.1.1. Le maître fera entendre une interprétation enregistrée ou interprétera lui-même un texte poétique à la classe. Les élèves réagiront à cette interprétation selon des critères donnés établis au préalable par le maître et la classe. Après discussion sur ce qu'ils ont aimé ou pas dans l'interprétation écoutée, les élèves pourront avoir accès au texte écrit; le maître encouragera les élèves à l'interpréter eux-mêmes.</p> <p>7.1.2. A partir d'un nombre de textes poétiques au niveau des élèves, leur demander d'en choisir un, de se familiariser avec, et de l'interpréter pour la classe.</p> <p>7.1.3. Présenter à la classe des dialogues de différentes natures : comique, tragique, etc. Demander aux élèves de les dire avec l'expression et le ton appropriés. Après l'interprétation, la classe aura l'occasion de discuter et de donner son opinion sur l'attitude, l'intonation, l'articulation, les gestes, l'expression des personnages.</p>	Le maître organisera une petite fête théâtrale au niveau de la classe, au cours de laquelle tous les élèves en groupes ou individuellement auront l'occasion de participer.
8. EXPLICATION	8.1. Expliquer clairement comment réaliser une activité.	<p>8.1.1. Le maître demande aux élèves de dire ce qu'ils font à la maison les après-midi ou pendant les fins de semaine. Ensuite il invite certains élèves à décrire cette activité. Le maître choisira des activités variées et susceptibles d'intéresser la classe. A l'aide de questions, le maître aidera l'élève à formuler des explications claires et simples. Exemple d'activités : jeu de billes, jardinage, cuisine, lessive, entretien d'animaux, jeu de dominos, de dames, randonnée à bicyclette, etc.</p> <p>8.1.2. A la suite de la réalisation d'une activité collective (réalisée peut-être dans le cadre des autres disciplines : Sciences sociales ou expérimentales, par exemple), le maître demandera à des groupes d'élèves de formuler des explications sur les étapes suivies.</p>	Le maître présentera à la classe des phrases désordonnées qui décrivent les étapes à suivre pour la réalisation d'une activité donnée. Les lire à la classe deux fois de suite et demander de les reclasser dans l'ordre approprié.

**9. PRISE ADÉ-
QUATE DE
LA PAROLE**

9.1.
Participer à un débat
avec ses camarades,
le maître ou tout autre
personne.

9.2.
Présenter un exposé
ou un compte rendu
sur un sujet donné.

9.1.1.
En vue de la réalisation de cet objectif, le maître choisira un sujet capable d'intéresser la classe. Il demandera aux élèves de réfléchir chez eux sur le sujet donné en vue du débat. Le jour du débat, le maître et les élèves discuteront sur les modalités du débat pour arriver à des normes acceptées par tous : le rôle et le choix du modérateur, la durée du débat, etc. Le maître pourrait également désigner comme observateurs 2 ou 3 élèves qui devront noter si les normes ont été respectées et ce qui devrait être amélioré.

9.1.2.
Simulation de situations où les élèves doivent participer à un débat avec des personnes étrangères à l'école.

9.2.1.
Avec la participation des élèves, le maître trouve un grand nombre d'idées et d'informations sur un thème donné. Au tableau, le maître, toujours avec la participation des élèves, met les idées en ordre pour arriver à un enchaînement logique. A l'aide de questions, il incite les élèves non seulement à clarifier leurs idées mais aussi à les classer. Le maître présente le produit final à la classe qui l'évalue en disant ce qu'elle aime, ce qu'elle n'aime pas et propose des changements.

9.2.2.
Demander aux élèves de réfléchir sur un sujet de leur choix, de noter leurs idées et surtout d'essayer de les formuler de façon cohérente. Ce travail peut se faire à la maison. L'élève devra présenter son exposé à la classe et répondre aux questions de ses camarades.

10.1.2.
Demander aux élèves de réfléchir sur un sujet de leur choix, de noter leurs idées et surtout d'essayer de les formuler de façon cohérente. Ce travail peut se faire à la maison. L'élève devra présenter son exposé à la classe et répondre aux questions de ses camarades.

Organiser un débat sur un sujet déjà discuté en classe et suivre le degré de participation et d'interactions des élèves.

Diviser la classe en groupes et demander à chaque groupe de préparer un exposé sur une activité réalisée à l'école ou dans la communauté. Un représentant de chaque groupe présentera à la classe le compte rendu.

THEME N° II
LECTURE 10 heures

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 7^e année l'élève doit être capable de :

- a) démontrer sa compréhension d'un texte lu et
- b) de retrouver les informations nécessaires à l'intérieur d'un texte lu.

<p>1. FORMULA- TION D'IDÉES</p> <p>COMPRÉHEN- SION DU TEXTE LU</p>	<p>1.1. Formuler les idées principales d'un texte lu et des questions sur ces idées</p>	<p>1.1.1. Les élèves liront deux fois un texte simple (description, narration...) de façon silencieuse. Le maître leur demandera ensuite de dire en deux ou trois phrases de quoi l'auteur parle dans le texte lu. L'élève utilisera ses propres termes. La reformulation se fera à l'écrit ou à l'oral.</p> <p>1.1.2. Les élèves liront un texte poétique à leur niveau à plusieurs reprises (4 ou 5 fois). Ils présenteront à la classe les idées du texte lu en utilisant leurs propres termes et en faisant ressortir les idées principales.</p> <p>1.1.3. Les élèves liront à deux reprises et de façon silencieuse un texte (narration) donné en classe. Ils relèveront les idées présentées dans le texte. Le maître leur demandera de formuler des questions à partir de mots-clefs relevés dans le texte.</p> <p>1.1.4. Le maître répartira les élèves en 4 groupes. Il choisira 2 textes poétiques et en donnera un à chaque groupe. Chaque groupe formulera 5 questions en rapport avec les idées développées par l'auteur. Chaque groupe désignera un représentant pour présenter les questions formulées à la classe.</p>	<p>Le maître demandera aux élèves de formuler 4 idées présentées par un texte lu en classe.</p> <p>Le maître demandera aux élèves de formuler 4 questions se rapportant aux idées présentées dans un texte donné en classe.</p>
<p>2. EXPLOITA- TION DE TEXTES</p>	<p>2.1. Préparer un compte rendu ou un résumé du texte lu</p>	<p>2.1.1. Le maître choisit un texte déjà connu des élèves et qu'ils ont devant eux. Il leur pose des questions pour les amener à formuler les idées principales du 1^{er} paragraphe du texte. Le maître leur demande de faire une ou deux phrases pour présenter ces idées. Il les encourage à faire des phrases de plus en plus concises. Il continue la même démarche pour les autres paragraphes, amenant ainsi les élèves à préparer le résumé du texte.</p> <p>2.1.2. L'élève choisit lui-même un texte qui lui plaît et il doit en faire le résumé en adoptant la même démarche que celle suivie dans l'activité 2.1.1.</p>	<p>Demander aux élèves de faire le résumé d'un texte tiré d'un manuel scolaire.</p>

**3. DISCUSSION
À PARTIR DE
LECTURE COL-
LECTIVE**

3.1.
Discuter le thème
d'un texte lu collec-
tivement.

2.1.3.
Le maître choisit un texte informatif tiré d'une revue, d'un journal ou d'un manuel scolaire et demande aux élèves d'en faire le compte rendu en notant les idées principales et l'ordre dans lequel elles sont présentées.

3.1.1.
Les élèves liront un même texte de façon silencieuse à deux reprises. Le maître demandera à 2 ou 3 d'entre eux de dire quel thème est traité dans le texte. Il invitera les élèves à dire ce qu'ils pensent du choix de leurs camarades.

3.1.2.
Les élèves liront silencieusement un texte en classe. Le maître demandera à la classe de faire une discussion (un élève dit ce qu'il pense, un autre pose une question, un troisième répond, un quatrième exprime son désaccord avec l'opinion du premier ou la réponse du deuxième et dit pourquoi il n'est pas d'accord, etc.). Le maître jouera le rôle de modérateur. Après la séance, il essaiera de trouver avec les élèves les points positifs et négatifs du déroulement de l'activité.

Le maître fera une évaluation continue tout au long de l'année.

Il s'assurera d'inciter tous les élèves à participer aux discussions et notera leurs progrès après chaque séance de discussion.

**4. LECTURE
EXPRESSIVE**

4.1.
Lire pour un auditoire déterminé un texte court avec le rythme, l'intonation qui conviennent.

4.1.1.
Le maître demandera aux élèves d'écouter avec attention les nouvelles à la radio et ensuite trois messages publicitaires. Le maître suscitera une discussion au sein de la classe sur le ton, le rythme et la diction utilisés pour chaque type de message. Le maître demandera aux élèves de lire à tour de rôle pour la classe une nouvelle, un message quelconque, un message publicitaire.

4.1.2.
Le maître demandera aux élèves de lire un texte court (dialogue, blague...) d'abord silencieusement et ensuite à voix haute en utilisant un rythme (pause, vitesse...) qui permet de tout capter.

4.1.3.
Les élèves liront un texte poétique à haute voix avec l'intonation adéquate (calme, énervement, joie...).

4.1.4.
Chaque élève choisira un texte court qu'il lira seul et avec une bonne diction (activité de maison). Le maître demandera aux élèves de lire à tour de rôle pour la classe le texte qu'ils auront choisi.

Le maître s'assurera de contrôler l'expressivité de chaque élève en le faisant lire à voix haute divers textes tout au long de l'année.

<p>5. EXÉCUTION DE CONSIGNES LUES</p>	<p>5.1. Exécuter une consigne complexe lue.</p>	<p>5.1.1. Le maître écrira une consigne complexe au tableau (ex: la réalisation d'un graphique en différentes étapes). Il demandera à chaque élève d'exécuter la consigne individuellement.</p> <p>5.1.2. Le maître demandera aux élèves, en écrivant la consigne au tableau, d'apporter en classe des objets variés. Ex.: Feuilles de formes variées - fleurs de différentes couleurs - noyaux de différentes grosseurs.</p>	<p>Le maître écrira au tableau une consigne pour demander aux élèves d'exécuter un dessin bien précis.</p>
<p>6. REPÉRAGE</p>	<p>6.1. Repérer dans un texte donné des informations précises.</p>	<p>6.1.1. Le maître demandera aux élèves de trouver dans la classe, dans leurs livres scolaires, à la maison ou dans une bibliothèque si possible un texte en rapport avec un thème donné (ex: cocotier). Demander aux élèves de répondre à deux questions précises sur ce thème (egz. Kote ou jwenn pye kokoye ? Poukisa gen anpil pye kokoye an Ayiti ?).</p> <p>6.1.2. A partir de ces manuels scolaires demander à l'élève de chercher et de rassembler certaines informations. Ex. Manuels d'histoire et de géographie pour des informations sur un pays ou un continent. Manuels de sciences expérimentales pour des informations sur une plante ou un animal.</p>	<p>A partir d'un texte lu, le maître demandera aux élèves d'identifier les phrases ou le paragraphe où est présentée une information donnée.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>THEME N° III VOCABULAIRE 4 heures</p> <p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : L'élève doit être capable de :</p> <p>a) Utiliser avec avantage la terminologie de base du créole en évitant les anglicismes et autres expressions importées ; b) Eviter la vulgarité qui n'est pas l'apanage du créole haïtien.</p>			
<p>1. ACQUISITION DE MOTS</p>	<p>1.1. Acquérir des mots nouveaux à partir de situations données ou à partir d'une autre discipline.</p>	<p>1.1.1. Le maître exploitera des situations de la vie courante :</p> <p>a) Le maître demande à un élève qui arrive en retard de lui en dire les raisons. Réponses possibles : tanpèt, dlo nan galèt, toubouyon, etc.</p> <p>b) Simulation de certaines situations : scène de marché : élèves, acheteurs, vendeurs. Le maître insistera sur les légumes peu connus des enfants : aticho, radi, bwokoli, pwa (tout kalite).</p> <p>c) Le couvert (avec des objets ou des images).</p> <p>* Cet exercice n'est pas limité ; on peut l'étendre à un match, une fête, etc.</p> <p>d) Le maître demandera aux élèves de classer par ordre alphabétique des mots ayant rapport à la géographie: pik, vèsan, teras, akil, bè ou (be) etc.</p>	<p>Par groupe de 5 ou 6, les élèves présenteront des situations de la vie courante dans lesquelles ils emploieront les mots nouveaux appris.</p> <p>Le maître donnera aux élèves une liste de mots ayant rapport avec la géographie, qu'ils devront classer par ordre alphabétique. Le même exercice peut se faire à partir d'images apportées par les élèves.</p>
<p>2. MOTS À PLUSIEURS SENS</p>	<p>2.1. Identifier les mots qui ont plusieurs sens à partir de mots employés dans des situations déjà exploitées.</p>	<p>2.1.1. Mettre dans une boîte ou un chapeau des papiers sur lesquels est écrit un mot. L'élève devra en donner les différents sens avec la participation de ses camarades.</p> <p>Egz : Tonbe : lapli, you timoun Desann : larivyè, you eskalye, lavil Radi : legim, you moun ki frekan Chanm : yon pyès kay, chanm kawotchou.</p> <p>2.1.2. Le maître présentera aux élèves un mot ayant plusieurs sens et leur demandera de produire des phrases en employant les diverses significations du mot.</p>	<p>Présenter aux élèves un texte avec des mots ayant différents sens. L'élève en fera une liste et écrira une phrase avec deux des mots trouvés.</p>
<p>3. MOTS AUTOUR D'UN THÈME</p>	<p>3.1. Regrouper les mots se rapportant à un thème choisi par le maître ou un élève.</p>	<p>3.1.1. Le maître présentera à l'élève plusieurs mots et lui demandera de trouver le thème correspondant.</p> <p>Egz : Lekòl : moun, mèb, materyèl, etc. Kay : chanm, salon, kisin, etc. Jaden : teren, plizyè pyebwa, zèb.</p> <p>3.1.2. Le maître apportera ou demandera aux élèves d'apporter en classe des images représentant des animaux; les élèves regrouperont en animaux</p>	<p>L'élève replacera dans le groupe auquel il appartient le mot choisi par le maître ou un autre élève.</p> <p>Les élèves feront les listes d'animaux par catégorie.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>4. FORMATION DE MOTS</p>	<p>4.1. Former d'autres mots à partir d'un mot donné.</p>	<p>domestiques, marins, etc. Egz : Chyen, chat, etc. (animaux domestiques). karèt, reken, sad, etc. (animaux marins).</p> <p>3.1.3. Le maître distribuera aux élèves une séquence d'images ; ils chercheront le thème et écriront un paragraphe sur la séquence.</p> <p>3.1.4. Le maître divisera la classe en deux ou trois groupes ; chacun devra à tour de rôle dire un mot en rapport avec un thème choisi par le groupe. Chaque capitaine d'un groupe choisira un thème. Pour chaque mot juste trouvé le groupe aura 1 point. Le groupe qui aura réalisé le plus de points gagnera.</p> <p>4.1.1. Le maître présentera aux élèves un mot-clé et leur demandera de trouver des dérivés et de former des phrases avec les mots trouvés. Egz : Kal, kale, dekale ; Chouk, dechouke, dechoukaj (dechoukay) ; Sal, sale, salezon, desale, salèz, salin ; Nan zòn Gonayiv gen anpil salin.</p> <p>4.1.2. Le maître proposera une devinette aux élèves et leur demandera à partir de la réponse de trouver des dérivés. Egz :Li vole, li mennen moun sòti nan you peyi ale nan you lòt.</p> <p><u>avyon</u>, aviyatè, aviyasyon</p> <p>Li vann nan mache, nan lari, sou galri</p> <p><u>machann</u>, machande, machanday</p> <p>Li gen 4 pat, lè you moun renmen imite lòt moun yo di li tankou bèt sa a.</p> <p><u>makak</u> makak, kokomakak</p>	<p>Dans une liste de mots, l'élève reconnaîtra le mot qui 1) n'est pas de la même famille ou 2) qui est de la même famille.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>3. EXPRESSION DE SES IDÉES, BESOINS, GOÛTS, OPINIONS, SENTIMENTS</p>	<p>3.1. Exprimer à l'écrit, ses besoins, goûts, opinions, et sentiments.</p>	<p>2.1.1. Demander aux élèves de raconter un événement survenu dans la communauté. L'élève peut choisir l'événement qui l'a le plus frappé.</p> <p>2.1.2. Demander aux élèves de décrire un membre de la communauté qui les intéresse particulièrement par son caractère ou son rôle dans la communauté.</p> <p>2.1.3. Demander aux élèves de décrire une activité qu'ils ont réalisée à l'école ou chez eux en insistant sur l'ordre séquentiel.</p> <p>2.1.4. Les élèves décriront une activité qui a été réalisée dans la communauté en indiquant les différentes étapes et en les enchaînant l'une à l'autre.</p> <p>3.1.1. Demander aux élèves d'écrire ce qu'ils n'aiment pas dans leur école, leur famille ou leur communauté, et de donner les raisons de leurs opinions.</p> <p>Le maître peut ensuite demander aux élèves d'exprimer oralement leurs préférences pour voir s'ils ont pu les formuler à l'écrit de façon cohérente. Si non, les aider à le faire.</p> <p>3.1.2. Demander aux élèves de bien réfléchir à ce dont leur école ou leur communauté a le plus besoin et de le formuler par écrit en justifiant leur choix.</p> <p>3.1.3. A partir d'un incident survenu à l'école, dans la communauté ou dans le pays, demander aux élèves d'écrire leurs idées et sentiments sur la question (joie, peine, indignation, colère, honte, fierté, etc.).</p>	<p>Demander aux élèves d'écrire un texte pour exprimer les besoins les plus pressants de leur salle de classe.</p>
<p>4. TEXTES DE CORRESPONDANCE</p>	<p>4.1. Ecrire divers types de textes de correspondance.</p>	<p>4.1.1. Le maître présente aux élèves différents types de textes de correspondance et leur demande d'en déterminer la fonction (pourquoi la personne a-t-elle écrit la lettre ? Pour dire quoi ? etc.). Le maître suscite une discussion sur les diverses occasions où l'on peut être amené à écrire une lettre, un billet ou un message.</p> <p>4.1.2. Après avoir présenté au tableau la disposition d'une lettre (date, nom du destinataire, adresse, nom de</p>	<p>Demander aux élèves d'écrire une lettre à un camarade pour lui demander certaines informations.</p>

<p>5. FORMULATION DE CONSIGNES, D'EXPLICATIONS ET D'INFORMATION</p>	<p>5.1. Produire des textes pour fournir des informations, des explications ou des consignes.</p>	<p>l'expéditeur, salutations), le maître demande aux élèves d'écrire une courte lettre pour prendre des nouvelles d'un ami parti pour une autre ville ou un autre pays.</p> <p>4.1.3. Le maître présente aux élèves un choix de situations où ils doivent écrire une lettre à une personnalité de la communauté : un prêtre, le maire, un directeur d'école, etc. Le maître attire l'attention des élèves sur le fait qu'ils doivent utiliser un langage soutenu.</p> <p>4.1.4. Les élèves doivent chacun écrire une lettre de demande d'emploi ou un poste pour lequel ils se croient qualifiés. Les élèves s'inspirent de ce qu'ils veulent faire plus tard comme métier.</p> <p>4.1.5. Simulation de situations où l'élève doit formuler rapidement par écrit un message (ex.: à un camarade, message à leurs parents pour leur dire où ils se trouvent).</p> <p>5.1.1. Les élèves devront chacun écrire de façon précise et claire le chemin qu'ils font de l'école à leur maison.</p> <p>5.1.2. Un élève écrit des explications pour aider un camarade à résoudre un problème de mathématiques. L'élève n'inscrit pas le résultat final mais plutôt la marche à suivre.</p> <p>5.1.3. Susciter une discussion sur la nourriture et amener les élèves à parler de leurs plats préférés et de ceux qu'ils peuvent préparer. Chaque élève devra écrire des consignes pour la réalisation d'une recette de cuisine assez simple (ex. : faire bouillir des épis de maïs, des œufs ou préparer une infusion).</p> <p>5.1.4. Le maître demande aux élèves de formuler à l'écrit les consignes ou explications pour la réalisation d'un projet conçu dans le cadre des classes de sciences sociales ou expérimentales.</p>	<p>Demander à un élève d'écrire des explications pour montrer comment il a réalisé une activité donnée.</p>
--	--	--	---

6. TECHNIQUES D'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ÉCRITE :

Formulation d'idées

6.1. Formuler à l'écrit des questions, réponses ou commentaires en rapport avec un texte lu ou écouté.

6.1.1. Le maître lit ou demande à un élève de lire un texte informatif pour la classe. Le maître demande aux élèves de jouer au professeur et d'écrire des questions ayant trait au texte. Il peut, bien entendu, suggérer des types de questions sur les idées présentées, etc.

6.1.2. Au préalable, le maître demande aux élèves de chercher dans leurs manuels scolaires, dans les journaux ou revues à leur disposition un texte susceptible de soulever le plus grand nombre de questions. Les élèves devront préparer les questions à l'écrit chez eux ou dans la classe. Ces questions seront posées et discutées en classe. Cette activité doit se répartir sur plusieurs périodes.

6.1.3. Les élèves devront écouter une émission radiophonique choisie par le maître ; ils prépareront à l'écrit leurs questions et commentaires sur ce programme, selon certains critères suggérés par le maître.

Le maître choisit un texte au niveau des élèves et leur demande d'écrire deux ou trois questions relatives au texte lu.

**THEME N° V
ORTHOGRAPHE
4 heures**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

L'élève doit être capable de :

- a) utiliser à bon escient la graphie créole officielle ;
- b) éviter les interférences avec l'orthographe française.

1. RÈGLE DE L'ÉCRITURE DU CRÉOLE

1 signe = 1 son

1.1. Appliquer le principe de la représentation du son par un signe unique.

1.1.1. L'enseignant énoncera pour les élèves le principe fondamental de l'écriture du créole : à chaque son correspond un signe unique. Expliquer que le français obéit à d'autres règles et qu'il y a des différences dans l'orthographe des deux langues.

L'enseignant attirera l'attention des élèves sur certaines voyelles qui se composent de deux lettres : ou, en, on, an et leur fera trouver des mots comprenant ces sons.

Egz. : Bouke, rezen, bonbon, lanbi.

L'enseignant fera ressortir, en demandant aux élèves de prononcer certains mots, que toutes les lettres se prononcent en créole.

Egz. : Zèb, nèf, soup, chemiz, bouf, etc.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>2. COMBINAISON DE SONS AVEC Y ET W</p>	<p>2.1. Reproduire les combinaisons de sons entendus.</p>	<p>1.1.2. L'enseignant demandera aux élèves de proposer des mots ayant chacun les sons suivants : k, f, g, r/w, s. Les mots proposés seront écrits au tableau et classés selon que le son paraisse au début, au milieu ou à la fin du mot.</p> <p>1.1.3. L'enseignant demandera à des groupes d'élèves de proposer une liste de mots contenant chacun des sons suivants : en, e/è, ò, in.</p> <p>1.1.4. La même activité sera reprise avec le son <u>y</u> en position initiale (yo), médiane (laye) et finale (kay). Les élèves constitueront une liste de mots où se retrouvent cette lettre dans chacune des positions. Egz.: Pay, ray, fèy, chany Pliye, mouye, peye Yanvalou, Yolèn.</p> <p>1.1.5. L'enseignant propose aux élèves trois mots avec le son "<u>w</u>", un en position initiale, un autre en position médiane et le 3^e en position finale. Les élèves devront en faire de même de façon à constituer une liste. Egz. Wete, wa Lakwa, gwo, Kwa, bow.</p> <p>1.1.6. Les élèves reproduiront dans l'ordre des lettres de l'alphabet créole sur une bande de papier ou de carton de façon à pouvoir la consulter si nécessaire.</p> <p>2.1.1. Les élèves écouteront plusieurs mots prononcés par le professeur et compléteront le nombre de syllabes entendues. L'enseignant leur proposera ensuite des mots comprenant le son <u>Y</u> : bouyon, miyò, Ayiti, peye, etc. Les élèves découperont les mots donnés en syllabes. Ou bien les élèves compléteront des mots par une syllabe commençant par <u>y</u>. Egz. : Bou -, pa-, ta -, ke-.</p> <p>2.1.2. L'enseignant demandera aux élèves de découper en syllabes les mots comme : Bondye, plizyè, radyo. Il fera remarquer les combinaisons de consonnes avec <u>y</u> puis leur demandera de retrouver des mots contenant ce type de combinaisons.</p>	<p>Dictée à trous que l'élève devra compléter avec les mots contenant les sons appris.</p> <p>L'élève devra écrire dix mots avec les sons <u>y</u> et <u>w</u> en position initiale, médiane et finale.</p> <p>L'élève devra écrire des mots à une ou deux syllabes contenant des combinaisons avec <u>y</u> et/ou <u>w</u>.</p>

<p>3. CONTRACTION, ORTHOGRAPHE DE MOTS PARTICULIERS</p>	<p>2.2. Combinaisons avec 2 consonnes suivies.</p>	<p>2.1.3. L'enseignant présentera aux élèves des mots de deux ou plusieurs syllabes ayant des combinaisons de consonnes avec <u>y</u>. Egz. : Zwazo, gwayav Il demandera de trouver des mots formés avec ce type de combinaisons.</p> <p>2.2.1. A partir d'un texte ou d'un groupe de phrases, l'enseignant demandera aux élèves de relever les mots comportant des consonnes qui se suivent. La liste comportera bien sûr des mots présentant différents niveaux de difficultés. Egz. : Prete, bòspent, eskandal, bwadchè, eskize, pwòpte Demander aux élèves de les découper selon le nombre de syllabes trouvées. L'enseignant aidera les élèves à bien partager les mots difficiles en les leur faisant prononcer lentement.</p> <p>2.2.2. Les élèves devront compléter une liste de mots dont certaines syllabes manquent.</p>	<p>Egz. : Myèl, radyo pwa, pikwa.</p> <p>Ecrire correctement des mots contenant des combinaisons de deux consonnes suivies Egz. : Krentif, esklav malfektè, albino, sektanm.</p>
	<p>3.1. Ecrire correctement les formes contractées, les mots composés, et les noms propres.</p>	<p>3.1.1. Présenter à l'élève des phrases courtes utilisant la forme longue des pronoms. Egz. : Pòl ba li manje. Amener les élèves à dire la phrase en utilisant spontanément la forme contractée. Egz. : Kisa Pòl fè ? Pòl ba li manje.</p> <p>3.1.2. Présenter aux élèves différentes phrases en utilisant la forme longue des pronoms et leur demander de les transformer en employant la forme contractée.</p> <p>3.1.3. Présenter aux élèves trois pronoms (Egz. : li, nou, mwen) et leur demander de faire six phrases, trois avec la forme longue, trois avec la forme contractée.</p> <p>3.1.4. Dans un petit texte, relever les verbes pouvant se présenter sous une forme contractée. Demander</p>	<p>Donner aux élèves cinq phrases utilisant la forme longue des mots. Leur demander de les réécrire en utilisant la forme contractée.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		<p>aux élèves de faire des phrases en utilisant la forme contractée. Egz. : M prale Okap demen M pral Okap demen</p> <p>3.1.5. Présenter à la classe des phrases comportant des mots composés. Demander à la classe de faire un relevé des mots formés de deux ou plusieurs mots. Egz : Lwijanboje, kole-kole, vire-tounen.</p> <p>Susciter une discussion sur l'orthographe des mots composés, les diviser en deux catégories : ceux qui s'écrivent en un seul mot et ceux qui s'écrivent avec un tiret.</p> <p>Remarques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) deux éléments identiques sont reliés par un trait d'union. Egz. : Top-top, kole-kole 2) deux éléments qui se distinguent sur le plan de la prononciation par une syllabe ou un son seulement sont reliés par un trait d'union. Egz.: Tikrik - tikrak, tribò - babò 3) deux éléments qui se prononcent différemment mais qui marchent ensemble tout en gardant chacun son sens sont reliés par un trait d'union. Egz. : Vire-tounen, atis-pent. <p>3.1.6. Dans un livre de géographie ou d'histoire, demander aux élèves de relever les noms des continents, pays, grandes villes, etc. Demander aux élèves de faire une phrase avec chaque nom relevé.</p> <p>3.1.7. Présenter quelques noms propres (de personne, de ville...) aux élèves et leur demander de les utiliser dans des phrases.</p>	<p>Demander aux élèves de corriger les mots composés d'un texte donné.</p>

THEME N° VI

GRAMMAIRE 12 heures

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME :

A la fin de la 7^e année, l'élève sera capable :

- a) de découvrir les règles de fonctionnement du créole et
- b) de les appliquer dans sa production écrite et orale.

1. LA PHRASE
(rappel)

1.1.
Identifier les phrases
d'un texte lu (rappel).

1.2.
Identifier les dif-
férents types de
phrases déclaratives,
interrogatives, excla-
matives.

1.1.1.
Les élèves seront amenés à faire la différence entre
des fragments de phrase et des phrases complètes.

1.1.2.
Ils composeront des phrases à partir de mots en
désordre.

1.1.3.
Ils discrimineront entre des groupes de mots énon-
çant une idée et ceux qui n'ont aucun sens.

1.2.1.
L'enseignant fera remarquer le rôle de la punctua-
tion (. ? !) dans la phrase.

1.2.2.
Les élèves repèreront dans un texte ponctué les in-
dices d'interrogation, d'exclamation ou de déclara-
tion.

1.2.3.
L'élève devra ponctuer certaines phrases dont le
sens est évident.

1.2.4.
Les élèves transformeront des phrases d'un type
donné (déclaratif) en un autre (interrogatif ou ex-
clamatif).

1.2.5.
Les élèves seront amenés à reformuler des énoncés en
gardant le sens et le caractère initial d'interrogation,
de déclaration ou d'exclamation.

Étant donné un texte
non ponctué, les élèves
devront dénombrer les
idées/phrases qu'on y
retrouve.

Étant donné des phra-
ses non ponctuées, les
élèves les identifieront
comme étant déclarati-
ves, interrogatives ou
exclamatives.

**2. LES CONSTI-
TUANTS DE LA
PHRASE**

2.1.
Découper une phrase
donnée en sujet et
prédicat.

2.1.1.
L'élève devra être entraîné à poser les deux ques-
tions suivantes pour les phrases qui lui seront pro-
posées :
- Sou kisa (ki moun) y ap pale ?
- Kisa yo di sou li ?

La réponse à ces deux questions permettra de retrou-
ver les deux parties de la phrase.

Étant donné des phra-
ses simples, l'élève les
découpera en deux par-
ties : sujet et prédicat.

<p>3. LES CONSTITUANTS DU GROUPE NOMINAL</p> <p>LES NOMS</p>	<p>2.2. Distinguer le groupe nominal sujet.</p> <p>3.1. Identifier le nom ou tout autre mot qui le représente comme étant le chef du groupe nominal.</p>	<p>2.1.2. L'enseignant donnera des sujets auxquels les élèves trouveront des prédicats de leur choix. Egz. : <u>Bèf la</u> nan jaden an. <u>Bèf la</u> ap manje zèb.</p> <p>2.1.3. Des prédicats étant donné, l'élève leur inventera un sujet de son choix. Egz. : <u>Vann</u> Manman m al <u>vann</u> zoranj.</p> <p>2.1.4. Des prédicats et des sujets seront donnés en vrac les élèves les inscriront en deux colonnes appelées gwoup nominal / pilye. Egz. : Pale, chat la, elèv yo, kouri, Pòl, chita.</p> <table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;"><u>Gwoup nominal</u></td> <td style="text-align: center;"><u>Pilye</u></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Chat la</td> <td style="text-align: center;">Kouri</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Pòl</td> <td style="text-align: center;">Chita</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Elèv yo</td> <td style="text-align: center;">Pale</td> </tr> </table> <p>2.1.5. Les élèves sont entraînés à dessiner sous les parties de la phrase des plateaux intitulés GN pour le groupe nominal et GV pour le prédicat appelé groupe verbal ou "pilye". Egz. : <u>Ti gason an</u> <u>ap etidye</u> GN GV (pilye)</p> <p>2.2.1. Présenter des phrases aux élèves et leur demander de trouver les groupes nominaux sujets à partir de la question : Sou ki moun (oubyen sou kisa) y ap pale ? L'enseignant fera au tableau des colonnes avec différents types de sujets : les pronoms, les noms, pour montrer aux élèves que le groupe sujet peut se présenter sous différentes formes.</p> <p>2.2.2. Présenter à la classe un groupe de mots et demander de composer des phrases. L'enseignant fera un tableau des groupes nominaux sujets relevés avec la participation des élèves.</p> <p>3.1.1. L'enseignant proposera aux élèves un corpus de phrases où se retrouveront divers groupes sujets et leur demandera de souligner le groupe nominal puis de trouver le mot-clef de ce groupe. Egz. : <u>Chat</u> nwa a <u>Wòb</u> ti Mari a</p>	<u>Gwoup nominal</u>	<u>Pilye</u>	Chat la	Kouri	Pòl	Chita	Elèv yo	Pale	<p>Étant donné une colonne de sujets et une de prédicats, les élèves reconstitueront des phrases complètes.</p> <p>Demander aux élèves de souligner les groupes nominaux sujets dans une liste de phrases données.</p> <p>À partir d'un groupe de phrases données l'élève devra identifier le mot-clef du groupe nominal sujet.</p>
<u>Gwoup nominal</u>	<u>Pilye</u>										
Chat la	Kouri										
Pòl	Chita										
Elèv yo	Pale										

	<p>4.3. Classer les déterminants connus suivant le type de précision ou de généralité qu'ils apportent au nom.</p> <p>4.4. Déduire de leurs observations une règle quant à la forme et la place des articles définis et indéfinis.</p>	<p>4.2.2. Ils sélectionneront les groupes noms où se retrouvent le nom chef de groupe ou bien les groupes noms composés de plusieurs mots. De ces mots ils identifieront le nom chef de groupe et observeront l'environnement de ce nom.</p> <p>4.2.3. L'enseignant aidera les élèves à découvrir la différence qui existe quand le nom est utilisé seul et quand on lui ajoute un de ces éléments : yon, sa a, la, lan, etc. Egz. : Tab, tab sa a, tab la, yon tab, tab li a.</p> <p>Ils feront une liste de tous les mots qui apportent une précision dans la détermination de ces mots.</p> <p>4.3.1. À partir d'un texte ou d'un ensemble d'énoncés produits en classe, les élèves distingueront : – ceux qui sont généraux : yon (ou you); Egz. : Mari te manje <u>yon</u> mango – ceux qui réfèrent à un objet précis : a, lan, ou, la Egz. : Wòb Mariz <u>la</u> chire – ceux qui montrent un objet présent devant leurs yeux : sa a, sa yo; Egz. : Tablo <u>sa a</u> nwa – ceux qui indiquent l'appartenance : mwen, li, nou, yo, ou. Egz. : Liv <u>li</u> a rete pwòp</p> <p>4.4.1. Les élèves observeront des énoncés qu'ils auront produits et, pour chaque déterminant trouvé, devra indiquer s'il se place avant ou après le nom. Ils devront vérifier également dans un texte lu si ces déterminants sont placés avant ou après le nom afin de déduire une conclusion, une règle quant à leur place dans la phrase. Egz. : Yon / on / you se placent devant le nom. a, la, an, lan se placent après le nom.</p> <p>4.4.2. L'enseignant proposera aux élèves un texte où se retrouveront des noms suivis de a, an, lan, la et leur demandera d'observer la forme variée de ces déterminants. Il demandera à chaque élève de penser à un objet et d'en dire le nom. La classe décidera alors d'ajouter l'article défini qui convient. Les élèves examineront le corpus et traduiront leurs remarques par une règle qu'ils vérifieront par des applications subséquentes.</p>	<p>Sur une grille ou un tableau avec les colonnes intitulées : défini, indéfini, possessif, démonstratif, les élèves inscriront les déterminants relevés dans un texte lu : déf indéf. poss. dém.</p> <p>Étant donné des mots en vrac devant former des phrases où se retrouveront des déterminants, les élèves constitueront la phrase correcte.</p> <p>Étant donné une liste de noms, l'élève y ajoutera la forme convenable d'article défini.</p>
--	--	---	--

5. LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS

5.1. Identifier les déterminants marqueurs de l'appartenance (possessif) ainsi que la forme que prennent ces déterminants dans la phrase.

4.4.3
 À partir d'une phrase simple du type "chat la bèl" l'enseignant demandera d'allonger le groupe nom en y ajoutant d'autres précisions sur le nom lui-même.
 Au terme de l'exercice d'expansion on obtiendra un ensemble de phrases dans lesquelles le déterminant trouve sa place.
 Egz. : Ti chat la bèl
 Ti chat gri a bèl
 Ti chat gri ki te pèdi a bèl

4.4.4.
 Les élèves réaliseront l'expansion du GN et observeront la forme et la place de l'article défini déterminant du nom.
 Egz : Chapo a pèdi.

 Expansion : Chapo Janèt la pèdi
 Chapo Janèt renmen an pèdi
 Chapo ble Janèt achte a pèdi.
 Les élèves remarqueront les diverses formes de l'article (a, la, an, etc...) et en déduiront que la forme dépend du son final du mot qui le précède.

4.4.5.
 À partir d'une phrase simple utilisant l'article indéfini : "yon chat ap kouri", demander d'allonger le groupe nom en y ajoutant des précisions sur le nom.
 Yon chat nwa ap kouri
 Yon bèl chat nwa ap kouri
 Yon bèl chat nwa ki gen ke blan ap kouri.
 Faire remarquer aux élèves que l'article défini "yon" ne change pas de place malgré les expansions du groupe nominal.

5.1.1.
 À tour de rôle, chaque élève présentera un objet de l'environnement et dira si l'objet appartient à son camarade, à un groupe d'élèves ou à lui-même.
 Egz. : Se sak mwen
 Se liv li
 Se tab yo, klas nou, etc.
 L'enseignant leur fera noter les déterminants possessifs utilisés :
 Mwen, li, ou, nou, yo
 après le nom, puis il fera ressortir les formes courtes ou contractées de ces possessifs :
 Papa l, kaye m, kreyon ou.

L'élève formera des phrases convenables à partir d'éléments donnés en vrac.

Présenter aux élèves des phrases dont certaines présentent des éléments placés de façon incorrecte et demander d'identifier les phrases correctes et de modifier les autres.

Étant donné des déterminants donnés en vrac et une phrase à trous, l'élève reconstituera la phrase en mettant à leur place les déterminants qui conviennent.

<p>6. LES DÉTERMINANTS ADJECTIFS</p>	<p>6.1. Utiliser les adjectifs qualificatifs qui se placent avant le nom et ceux qui se placent toujours après le nom.</p>	<p>Il en fera de même pour le renforcement de l'idée de possession ou d'appartenance avec "pa" suivi du possesseur : Sak <u>pa m</u>, chapo <u>pa l</u></p> <p>5.1.2. Présenter aux élèves des phrases contenant des déterminants et des articles définis, au singulier et au pluriel. Egz. : Ti chat mwen an pa vle manje Soulye nou anba kabann lan. Lekòl nou an lwen.</p> <p>Les élèves produiront des énoncés du même type et observeront la place des déterminants article défini et adjectif possessif dans le GN.</p> <p>6.1.1. L'enseignant proposera aux élèves un texte ou un corpus de phrases dont le groupe nominal comprend un nom accompagné de mots descriptifs. Les élèves noteront sur deux colonnes ceux des mots descriptifs qui sont placés avant et ceux qui sont placés après le nom. Egz. : Yon <u>bèl</u> papiyon poze sou flè a Yon <u>bèl</u> papiyon wouj vole bò lanp la De <u>ti</u> chen <u>gri</u> ap jwe Yo achte yon <u>bèl</u> tab <u>won</u></p> <p>Les observations se feront sur un échantillon de phrases produites par les élèves et feront remarquer que les adjectifs "vye, bèl, gwo" précèdent le nom, alors que les adjectifs de forme, de couleur, de dimension suivent le nom. L'enseignant encouragera les élèves à faire leurs observations sur plusieurs phrases.</p> <p>6.1.2. L'enseignant demandera aux élèves de compléter des phrases données en y ajoutant les adjectifs de leur choix. Egz. : Mwen gen yon bisiklèt Mwen gen yon bisiklèt nèf Mwen gen yon bèl bisiklèt.</p>	<p>Étant donné un certain nombre d'énoncés dont quelques-uns seulement respectent l'ordre des mots l'élève identifiera d'un X ceux où l'ordre des mots est respecté.</p>
<p>7. LES DÉTERMINANTS INDÉFINIS : chak, tout, plizyè, nenpòt, anpil, divès, pèsonn, okenn</p>	<p>7.1. Indiquer les différentes informations apportées par les déterminants indéfinis devant le nom.</p>	<p>7.1.1. À partir d'un texte, demander aux élèves de relever les marqueurs de nombre ou de quantité et d'en faire la liste. L'enseignant amènera les élèves à compléter la liste en prenant soin de mettre en évidence le sens et la fonction des différents déterminants trouvés.</p>	<p>Présenter aux élèves des phrases à trous et leur demander de les compléter avec les déterminants indéfinis convenables. Egz : Mwen pa wè --- moun. L'élève doit ajouter okenn, pyès.</p>

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<p>LES COMPLÉMENTS DU VERBE</p>	<p>8.3. Identifier les groupes de mots qui complètent le verbe suivant le type d'informations qu'ils apportent.</p>	<p>8.2.2. Faire relever dans un texte les prédicats qui expriment une activité et ceux qui expriment un état.</p> <p>8.3.1. Dans des phrases simples produites par les élèves ou proposées par l'enseignant, les élèves réaliseront le découpage usuel en deux parties principales, et encadreront le pilier ou verbe du groupe prédicat. Chaque élève dira quel type d'information apporte le groupe de mots qui entoure le verbe. Egz.: Li di poukisa Patrik fè sa. Li di ki lè papa a tounen, eksetera.</p> <p>8.3.2. Les élèves seront amenés après le découpage en groupe nominal sujet et en groupe verbal à encadrer le <u>verbe</u> puis à mettre dans un plateau les autres mots qui accompagnent le verbe. Ils poseront avec le verbe des questions telles que : Kisa ? Kilès ? Kibò ? Kilè ? et identifieront des compléments circonstanciels (de lieu, de temps, de cause, etc.). Egz.: Tap tap la rete nan kafou a Ki kote tap tap la rete ? Les élèves en concluent que le groupe nominal qui complète le verbe amène des indications supplémentaires.</p> <p>8.3.3. Les élèves devront faire le découpage de phrases complètes et identifieront la nature du complément du verbe.</p>	<p>Présenter aux élèves d'une part un groupe de phrases incomplètes et de l'autre des groupes de mots qui complètent le sens du verbe et leur demander de les relier de façon à avoir des phrases correctes.</p>
<p>9. PHRASES AVEC epi, men, kidonk</p>	<p>9.1. Produire des phrases en utilisant correctement les propositions de coordination.</p>	<p>9.1.1. Proposer un mot aux élèves et leur demander d'en faire une phrase. Ecrire cette phrase au tableau et inciter les élèves à l'allonger à partir de questions. Egz.: Mwen wè Ana nan lari a Kesyon : Eske ou te pale avèk li ? Non, mwen pa gen tan pale avèk li. L'enseignant demandera alors de combiner les deux phrases et d'en faire une en y ajoutant un mot au milieu. Si les élèves ne peuvent pas trouver spontanément, l'enseignant proposera : epi, men, kidonk et les élèves devront choisir la proposition qui convient. La phrase deviendra donc :</p>	<p>Présenter des phrases aux élèves et leur demander de les allonger en introduisant une des propositions de coordination proposées.</p>

10. LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES RELATIVES

10.1.

Produire des phrases contenant des propositions subordonnées relatives.

Mwen wè Ana nan lari a men mwen pa gen tan pale avèk li.

9.1.2.

Présenter aux élèves des groupes de phrases et leur demander de les relier avec une proposition de coordination.

10.1.1.

A partir d'une phrase simple produite par un élève, demander à la classe de partager la phrase en deux, de la manière habituelle.

L'enseignant écrira la phrase au tableau en mettant le groupe nominal sujet et le groupe verbal dans leurs plateaux respectifs.

\Elèv yo / chita nan klas la/

L'enseignant divisera la salle en deux groupes et demandera à chaque groupe de trouver respectivement des propositions subordonnées pour le GNS et le GV, à partir d'un exemple proposé au tableau.

Groupe A

\Elèv ki fini fè devwa yo/

\Elèv ki pa aprann leson yo/

Groupe B

\Nan klas ki louvri a/

\Nan klas ki gen tablo vèt la/

À partir des différentes propositions subordonnées trouvées, l'enseignant amènera les élèves à formuler leurs observations et réflexions sur la fonction et la place de ki pronom relatif.

Ki se place immédiatement avant un prédicat ou un verbe et se trouve directement en rapport avec le prédicat.

10.1.2.

Présenter aux élèves des phrases simples tirées de textes familiers ou produits par eux et leur demander de les allonger en y ajoutant une proposition subordonnée.

Étant donné des phrases simples, demander aux élèves de les allonger en y ajoutant une proposition subordonnée relative.

**PROPOSITIONS
SUBORDONNÉES
CIRCONSTAN-
CIELLES:**

**pandan, alòske,
paske, anvan, depi.**

10.2.

Produire des phrases contenant des propositions subordonnées circonstancielles.

10.2.1.

L'enseignant demande aux élèves de produire oralement des phrases à partir de divers mots.

Les élèves devront choisir parmi plusieurs groupes de mots ceux qui peuvent compléter les phrases initiales.

A) Egz. : Fraz elèv la di :

- Pipirit la koumanse chante
- Chyen an tonbe jape
- Nikola siveye ti sè li a

B) Egz. : Gwoup mo pwofesè a kapab bay :

- Pandan manman l sòti
- Depi solèy leve
- Paske li tandè bri nan lakou a

L'enseignant amènera l'élève à déterminer les fonctions des différentes propositions subordonnées circonstancielles : de cause, de temps.

10.2.2.

À partir d'un texte, poser aux élèves des questions avec poukisa, kilè

Les réponses constitueront des phrases comprenant des propositions subordonnées circonstancielles de cause et de temps.

Egz. : Poukisa Jako pa ale lekòl ?

Jako pa ale lekòl paske li te malad.

Demander aux élèves de rédiger une phrase complète à partir de groupe de mots donnés.

Classe : 7^e Année

Année scolaire 1988 / 1989

Discipline : CRÉOLE

5- GRILLE DE PROGRESSION HORAIRE DE CONTENU

PERIODE : (1^{ère})

0 : apprentissage nouveau

+ : apprentissage de consolidation

- : apprentissage intégré à d'autres sujets

THÈMES (Chapitres) Unités de contenu	Octobre				Novembre				Décembre			
	1 ^{ère} Sm H.	2 ^e Sm H.	3 ^e Sm H.	4 ^e Sm H.	1 ^{ère} Sm H.	2 ^e Sm H.	3 ^e Sm H.	4 ^e Sm H.	1 ^{ère} Sm H.	2 ^e Sm H.	3 ^e Sm H.	4 ^e Sm H.
COMMUNICATION ORALE												
- Compréhension du texte écouté : repérage de l'information essentielle ;	0	+										
- Repérage ordre séquentiel ;			0	+								
- Exécution de consignes complexes ;					0	+	-					
- Prise adéquate de la parole après écoute d'un exposé, d'un débat.								0	+	+	-	
LECTURE												
- Activités d'exploitations de textes ;	0	+	+	+	-							
- Lecture expressive ;						0	+	-				
- Lecture collective suivie de discussion.									0	+	+	-

CRÉOLE

VOCABULAIRE

- Acquisition de mots se rapportant à des centres d'intérêts ;
- Champs sémantiques : Recherches des différents sens d'un mot.

PRODUCTION ÉCRITE

- Travaux sur texte lu ou écouté :
Activités d'exploitation de textes (compte rendu, résumé)
- Production basée sur support visuel ou auditif :
 - Rédaction
 - Description
 - Portraits

ORTHOGRAPHE

- Correspondance son/lettre en créole, alphabet.
- Découpage des mots en syllabes.

GRAMMAIRE

La phrase

- Les constituants fondamentaux de la phrase :
GN, GV.

CRÉOLE

Les constituants fondamentaux du GN :

- Les déterminants
- Les noms
- Les pronoms
- Les adjectifs

0	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
-	-	-	-	-	0	+	+	+	+	+	-
0	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	0	+	+	+	+	+	-
0	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	0	+	+	+	+	+
0	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
-	-	0	+	+	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	0	+	+	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	0	+	+	+	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	+	+



6.1 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES À L'APPLICATION DU PROGRAMME

A. Ouvrages de référence à l'usage du maître (pour consulter ou pour y sélectionner des extraits capables de servir en salle de classe

- Anthologie de la nouvelle poésie créole
Caraïbe, Océan Indien
Editions Caraïbéennes, Agence de Coopération – 1984
- Conjonction Nos 161 – 162 – Mars-Juin 1984
Revue franco-haïtienne
No spécial Kreyòl
- Dilemme en Haïti : Français en péril ou péril français ?
Yves Déjean
Collection «Aujourd'hui 1975»
- Istwa timoun yo rakonte m *
Comité protestant d'alphabétisation – 1961
- Kont flach sou 250 pwovèb Dayiti
Pauris Jean-Baptiste
Mars 1985 – La Phalange
- Manuel d'initiation à l'étude du créole
Pradel Pompilus
Impressions Magiques
- Istwa yon chat baka
Adaptyon P. Jean-Baptiste
La Phalange – Février 1983
- Jan-Jak Desalin (Pèp vanyan)
Editions Henri Deschamps
- Kont flach sou jewografi Dayiti
Boukan – 1984
- Lavi an miyèt
Pauris Jean-Baptiste
Dawout 81
- Met Larouze par Fanfan
(Gouverneurs de la Rosée) bandes dessinées
Bòn Nouvèl – 1980

* Ces ouvrages sont écrits dans l'ancienne orthographe. L'enseignement peut les utiliser en classes de communication orale ou à titre d'exemples quand il s'agira de comparer l'ancienne et la nouvelle graphie.

- Tonton Maten
Pauris Jean-Baptiste
Novanm 1981 – OEC
- Tim Tim ! Bwa Chèch ! N’ap tire 500 kont ayisyen
Oktòb 1983 – Aretos
- Modèl ak siye redaksyon nan lang ayisyen
F. de M.
Imprimerie La Phalange – 1986
- Piti piti plen kay
Serge Madhère
KAPAB, Inc. janvye 1987
- Pwoteje tè ou
Chavannes Jean-Baptiste
Imprimerie Henri Deschamps – 1979
- Techniques d’écritures du créole haïtien
Pierre Vernet
- *Tonton Libin
Carrie Paultre
Boukan 1978
- * Zwazo Ayiti yo
Roger Nelson
Boukan 1979
- Ouvrages destinés aux élèves
- Boukèt espwa
Pauris Jean-Baptiste – 1980
Poésie
- Flè Dizè
Jean-Claude Martineau (Koralen
J.C.M. Matlapau – Mai 1982



ANNEXES

– PLAN D'ÉTUDES DU 3^e CYCLE FONDAMENTAL (OPTION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE)

– ORGANIGRAMME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION AGRICOLE

Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement Rural	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion Agricole et Système Coopératif	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Technologie Agricole	1	30	1	30	1	30	3	90
12. Études des Sols et Techniques Culturelles	1	30	1	30	2	60	4	120
13. Études des Spécialités Agricoles	3	90	2	60	2	60	7	210
14. Travaux de Champs et Expérimentation	1	30	2	60	3	90	6	180
	27	810	27	810	27	810	81	2 430

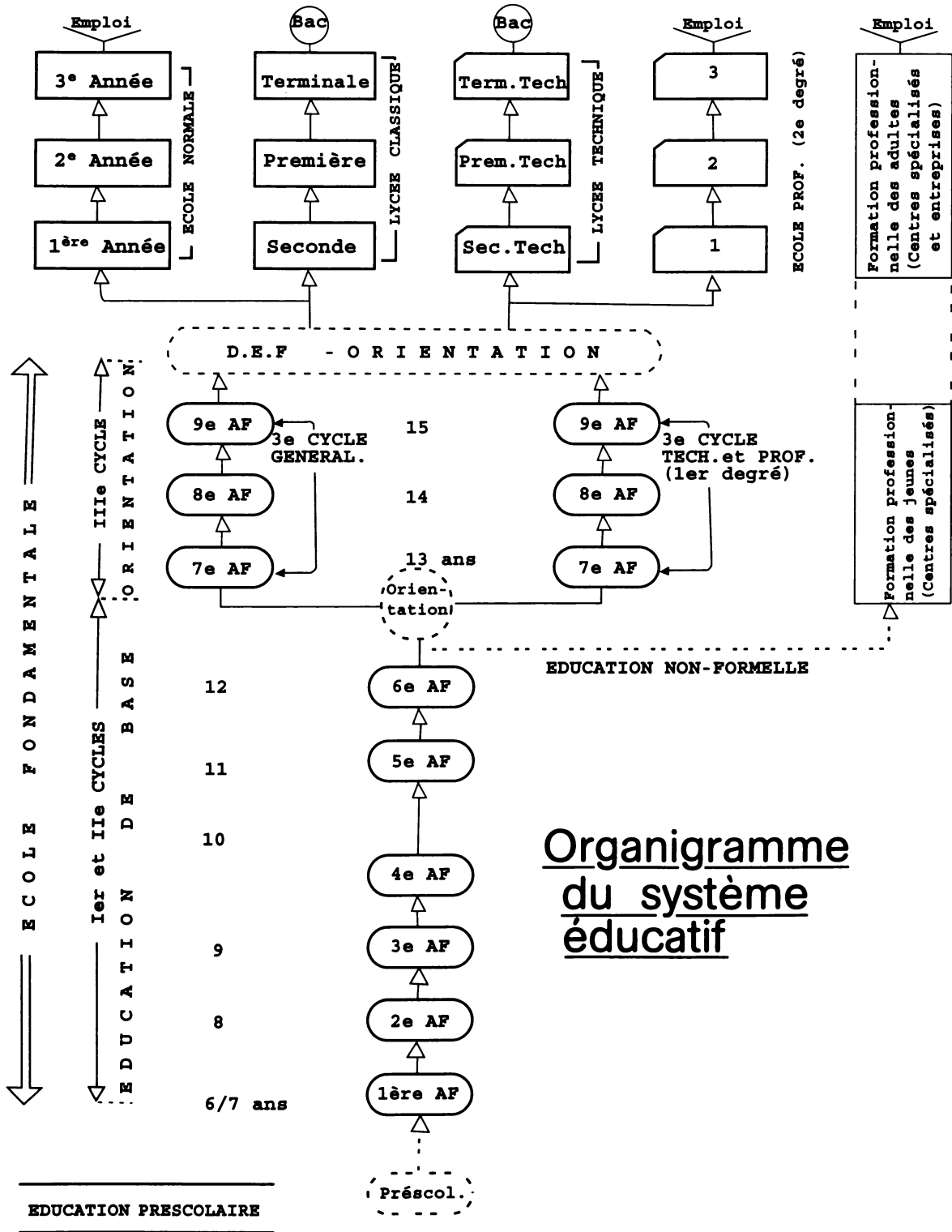
PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION INDUSTRIELLE

Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion et Législation du Travail	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Orientation Professionnelle et Emplois	–	–	–	–	1	30	1	30
12. Dessin Technique	2	60	2	60	2	60	6	180
13. Études des Matériaux	2	60	1	30	1	30	4	120
14. Méthodes de Fabrication	1	30	1	30	1	30	3	90
15. Travaux d'Ateliers	1	30	2	60	3	90	6	180
	27	810	27	810	27	810	81	2 430



PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION COMMERCIALE

Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion et Législation du Travail	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Orientation Professionnelle et Emplois	–	–	–	–	1	30	1	30
12. Technologie de la Spécialité Commerciale	2	60	1	30	1	30	4	120
13. Études des Spécialités Commerciales	3	90	3	90	3	90	9	270
14. Travaux Pratiques	1	20	2	60	3	90	6	170
	27	810	27	810	27	810	81	2 430



Organigramme du système éducatif

